



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL

L'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais fait l'unanimité des parlements vaudois et valaisan

C'est à l'unanimité des voix que les parlements vaudois et valaisan ont approuvé la garantie de crédit destinée à financer le site de soins aigus de Rennaz et la transformation en Centres de traitement et de réadaptation des bâtiments hospitaliers de Monthey et du Samaritain à Vevey. La garantie de crédit se monte à 293 millions de francs, répartie à raison de 75% pour le Canton de Vaud et 25% pour le Canton du Valais. Projet pionnier en matière de collaboration intercantonale dans le domaine sanitaire, l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais ouvrira ses portes en 2016.

En adoptant à l'unanimité la garantie de crédit de 293 millions de francs pour le futur Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais, les députés vaudois et valaisans ont souligné la nécessité pour la population de disposer d'un établissement performant, à la pointe dans la prise en charge des patients et en matière d'équipements médicaux. Les Grands Conseils ont salué la qualité d'un projet ambitieux pionnier sur le plan intercantonal et relevé l'adéquation entre architecture et organisation des soins. Le développement de structures paramédicales et d'accueil de jour à proximité immédiate financés par des fonds privés compléteront l'offre de manière dynamique.

La mobilité et l'accessibilité ont été l'un des centres du débat parlementaire. Ces deux aspects sont considérés comme cruciaux dans l'évolution du projet et nécessitent que l'on y porte l'attention et les ressources adéquates. Le Grand Conseil vaudois a ainsi adopté un crédit de 500'000 francs en sus de l'enveloppe initiale de 1,2 million de francs prévue pour financer les études relatives aux aménagements routiers et aux transports publics en relation avec l'hôpital.

Il appartient désormais à la Commission interparlementaire de contrôle de l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais, conformément aux dispositions de la convention intercantonale, de suivre le développement du projet et du fonctionnement du nouvel hôpital dans sa globalité.

Lausanne, le 30 mai 2012

VS - Aldo Resentera, député au Grand Conseil valaisan, président de la Commission
interparlementaire de contrôle de l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais, 079 909 35 66 VD -
Philippe Vuillemin, député au Grand Conseil vaudois, vice-président de la Commission
interparlementaire de contrôle de l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais, 079 212 75 80